

Accusé de réception en préfecture
044-214401903-20100330-de-100330-17-DE
Date de signature : -
Date de réception : 01/04/2010

CONSEIL MUNICIPAL DU 30 MARS 2010

**OBJET : MISE EN PLACE DE RATIOS POUR LA PERIODE  
2010 A 2012 SUITE AU DECRET N° 2009-1711 DU  
29 DECEMBRE 2009 INSTITUANT UNE VOIE  
SUPPLEMENTAIRE D'ACCES AU TITRE DE  
L'AVANCEMENT DE GRADE POUR CERTAINS  
EMPLOIS DE CATEGORIE C**

**Monsieur Yves AUMON, Premier Maire-Adjoint délégué aux Finances et Affaires Générales, expose :**

L'article 49 de la loi du 26 janvier 1984 modifié par la loi du 19 février 2007 relative à la Fonction Publique Territoriale stipule :

*"... Le nombre maximum de fonctionnaires appartenant à l'un des cadres d'emplois ou corps régis par la présente loi, à l'exception du cadre d'emplois des agents de police municipale, pouvant être promus à l'un des grades d'avancement de ce cadre d'emplois ou de ce corps est déterminé par application d'un taux de promotion à l'effectif des fonctionnaires remplissant les conditions pour cet avancement de grade. Ce taux de promotion est fixé par l'assemblée délibérante après avis du Comité Technique Paritaire... "*

Pour tout avancement de grade, le nombre maximum de fonctionnaires pouvant être promus est déterminé par un taux appelé " ratio promus/promouvables " appliqué à l'effectif des fonctionnaires remplissant les conditions statutaires d'avancement à un grade considéré. Ce taux peut varier de 0 à 100 %.

Le décret n° 2009-1711 du 29 décembre 2009 ajoute une voie supplémentaire d'accès au titre de l'avancement de grade de certains emplois de catégorie C.

Après avis favorable du Comité Technique Paritaire lors de la séance du 16 mars 2010, je vous propose donc les nouveaux ratios annexés ci-après.

**Le Conseil Municipal, après délibéré à l'unanimité  
accepte les propositions énoncées ci-dessus**

Exécutoire le

**LE MAIRE**  
Pour le Maire  
l'Adjoint Délégué

*Signé*

Yves AUMON

Pour copie certifiée conforme  
Fait à Saint-Sébastien-sur-Loire  
Le 31 mars 2010

**LE MAIRE**  
Pour le Maire  
l'Adjoint Délégué

*Signé*

Yves AUMON



Ratios.xls